

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONTRAT

L'Université M'hamed Bougara Boumerdes ,informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à **LA CONSULTATION N°01/UMBB/2025**, relative à « **ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LE FABLAB AU PROFIT DE L'UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA BOUMERDES** » répartis en deux lots :

Lot N° 01 : Machine

Lot N° 05 : Quincaillerie », lancé en date du **05/02/2025**, que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Désignation du projet	INTITULÉ DES LOTS	Soumissionnaire retenu (Mieux Disant)	Montant en TTC	Délais	Note technique /40	Note financière /20	total /60
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LE FABLAB AU PROFIT DE L'UNIVERSITE M'HAMED BOUGARA BOUMERDES	LOT N° 01 : Machine	EURL O.S.E.T NIF 001816104646534	8 286 267,50	30 jours	36.36	20	56,36
	LOT N° 02 : Quincaillerie	SARL BIG PHARM NIF 001735072776064	1 990 513,00	15 jours	36.31	20	56,31

Conformément à l'article 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant Réglementation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures , offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du Service Contractant au plus tard dans **trois (03) jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du contrat dans le site web de l'université www.univ-boumerdes.dz , pour leur communiquer ces résultats par écrit.

Suivant aux dispositions de l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05 août fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du Décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant Réglementation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public , les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le Service Contractant dans le cadre de la présente consultation, peuvent introduire un recours auprès de la Commission Sectorielle des Marchés Publics dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du contrat dans le site web de l'université www.univ-boumerdes.dz ; Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant,



12 MARS 2025

Handwritten signature and initials in blue ink.